

## **Programme indicatif pluriannuel**

**2007 - 2010**

**Pakistan**

<b>Pays/sous-région:</b>	<b>Asie</b>
<b>Exercices budgétaires:</b>	<b>2007-2010</b>
<b>Lignes budgétaires:</b>	<b>1910</b>
<b>Base juridique:</b>	<b>ICD – Instrument de coopération au développement</b>
<b>Coût du programme:</b>	<b>200 millions d'euros</b>

## 1. RÉSUMÉ DES PRIORITÉS DU PIP

Le PIP pour 2007-2010 reflète la priorité accordée à la réduction de la pauvreté dans le DSP 2007-2013 tout en concentrant et en consolidant l'assistance communautaire et en permettant à la CE de continuer à fournir l'essentiel de son aide, si possible, à travers des approches sectorielles et une aide budgétaire. Le nouveau PIP reposera sur l'expérience et les compétences acquises par la CE dans les secteurs prioritaires et non prioritaires sélectionnés.

Conformément aux priorités définies dans le DSP, la proposition consiste à concentrer l'assistance sur deux domaines prioritaires: le développement rural et la gestion des ressources naturelles dans la NWFP et au Baloutchistan ainsi que l'enseignement et le développement des ressources humaines. Ces deux secteurs bénéficieront ensemble d'environ 87 % du budget disponible.

Les secteurs non prioritaires – l'intensification des échanges et la coopération économique, la démocratisation et les droits de l'homme et la lutte contre le blanchiment d'argent – bénéficieront d'une portion approximative de 13 % des fonds disponibles.

## 2. BUDGET INDICATIF

### Prévu (PIP)

L'enveloppe financière prévue pour la période 2007-2010 se chiffre à 200 millions d'euros.

Secteur prioritaire 1	
Développement rural et gestion des ressources naturelles	54 %*
Secteur prioritaire 2	
Enseignement et développement des ressources humaines	32 %
	<u>Total secteurs prioritaires: 86 %</u>
Secteur non prioritaire 1:	
Développement des échanges et coopération économique	6,5 %
Secteur non prioritaire 2:	
Démocratisation et droits de l'homme	6,5 %
Secteur non prioritaire 3:	
Lutte contre le blanchiment d'argent	1 %
	<u>Total secteurs non prioritaires: 14 %</u>
	<u>Total général</u>

\* pourcentages indicatifs à +/- 10 %

### 3. PRIORITÉS ET ACTIONS

#### 3.1 *Priorité 1 – Développement rural et gestion des ressources naturelles dans la NWFP et au Baloutchistan*

##### 3.1.1 Contexte stratégique et justification

La province frontalière du Nord-Ouest (NWFP) et le Baloutchistan sont les deux provinces les plus défavorisées du Pakistan, si l'on en croit les indicateurs de pauvreté et de développement humain. Un des objectifs du gouvernement est d'accroître le développement de ces provinces. Situées à la frontière avec l'Afghanistan et l'Iran, elles sont également importantes du point de vue de la stabilité régionale et de la prévention des conflits. Le gouvernement pakistanais et la CE/UE ont donc de bonnes raisons d'engager une coopération. Les programmes communautaires mis en œuvre dans ces provinces doivent également être considérés comme étant complémentaires de l'action menée par la CE en Afghanistan.

La gestion des ressources naturelles est négligée dans les zones frontalières du Pakistan, mises à rude épreuve par le conflit qui sévit dans la région et par l'arrivée en masse de réfugiés en provenance de l'Afghanistan.

La stratégie de développement rural du Pakistan, décrite dans le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), associe le développement agricole à des activités non agricoles, comme la microfinance et des programmes de travaux publics. Le DSRP met un accent particulier sur la gestion de l'eau, notamment le renforcement des capacités de stockage et l'utilisation plus efficace de l'eau.

La disponibilité de l'eau est un facteur important. Il est en effet notoire que la pénurie d'eau a pour conséquence d'accroître la production d'opium dans les régions limitrophes de l'Afghanistan. Malgré le travail effectué par les autorités pakistanaises pour contrôler la culture de drogue, on constate depuis quelques années une légère recrudescence de la culture du pavot dans les provinces frontalières. L'extrême pauvreté et le relâchement de la sécurité aux frontières pourraient inciter les Pakistanais à se livrer au trafic et à la consommation de drogues.

Cette priorité accordée à la gestion de l'eau va également dans le sens de celles fixées au sommet de Johannesburg sur le développement durable. La nature transversale de la gestion des ressources durables en fait une préoccupation clé dans le contexte du développement rural intégré.

Le développement régional devrait être considéré comme un domaine prioritaire orienté sur les résultats. Les actions de la CE quant à cette priorité seront étroitement coordonnées avec les efforts déployés par la communauté internationale pour encourager une solution globale en faveur de la plus grande population de réfugiés du monde en offrant des moyens de subsistance permanents aux communautés qui accueillent la multitude de réfugiés afghans sur le territoire du Pakistan. Une coopération étroite avec les actions de la CE sera garantie au titre du DSP/PIP pour l'Afghanistan. En ce qui concerne l'aide humanitaire, dont les opérations de la DG ECHO, qui seront supprimées progressivement en 2006, il sera crucial de garantir la réussite de la transition entre l'assistance et une approche de développement

sectorielle au bénéfice des régions frontalières du Pakistan. Le gouvernement pakistanais s'engage pleinement à soutenir une «solution globale pour l'Afghanistan» et a promis de rechercher une solution durable, en collaboration étroite avec le HCR et la communauté des donateurs.

### 3.1.2 Actions

#### 3.1.2.1 Objectifs

L'objectif général est la réduction de la pauvreté dans les provinces frontalières de la NWFP et du Baloutchistan dans le but d'améliorer leurs perspectives en termes de développement durable, de prospérité économique, de génération de revenus et de possibilités d'emplois productifs et décents, en contribuant par la même occasion au renforcement de la cohésion économique et sociale et Pakistan.

Les objectifs spécifiques portent sur le développement régional et sur la gestion des ressources naturelles:

- l'amélioration de la gestion des ressources naturelles (gestion intégrée des ressources en eau, conservation des prairies, amélioration de la conservation de la biodiversité, gestion durable des forêts);
- le développement et la réhabilitation des infrastructures matérielles rurales et communautaires (protection contre les inondations, routes de desserte, irrigation, drainage, accès durable, fiable et abordable aux services énergétiques, introduction de nouvelles technologies);
- la participation des femmes aux activités de développement;
- l'amélioration des moyens de subsistance, des possibilités d'emploi et des revenus (formation basée sur les besoins en matière de modes de subsistance dans les zones rurales, activités non agricoles et travail autonome, lien avec le microcrédit);
- le renforcement des capacités de mise en œuvre de programmes de développement au niveau fédéral, des provinces, des districts et des *tehsil* (sous-districts);
- la création d'activités autres que la production et le trafic de drogue et l'amélioration de la sécurité aux frontières.

Une attention particulière sera accordée à la réhabilitation et à la modernisation des régions affectées par l'arrivée de réfugiés ainsi qu'à la promotion de la coopération transfrontalière et des relations commerciales avec l'Afghanistan.

#### 3.1.2.2 Résultats escomptés

- renforcement des capacités de gestion et amélioration de la gouvernance aux niveaux provincial et local afin de réduire la pauvreté et de mettre en œuvre efficacement la stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement pakistanais;
- diminution de la pauvreté et de l'exclusion, amélioration des possibilités de génération de revenus et création d'emplois productifs et décents;
- rôle de premier plan plus marqué pour les communautés locales en tant que moteurs de la réduction de la pauvreté et du développement socio-économique;

- utilisation plus durable des ressources naturelles, dont l'eau, les prairies et les forêts;
- création d'activités autres que la production et le trafic de drogues;
- accès renforcé à des services énergétiques durables et abordables.

### 3.1.2.3 Activités

Deux types d'actions peuvent être entreprises afin de favoriser le développement régional dans les provinces frontalières de la NWFP et du Baloutchistan:

- l'assistance aux autorités provinciales et l'amorce d'un dialogue politique avec elles, en mettant l'accent sur la décentralisation;
- une approche de proximité basée sur la mobilisation sociale et sur le renforcement des capacités dans le but d'améliorer et de développer les infrastructures locales, faisant appel si possible à une main-d'œuvre abondante, de garantir un meilleur accès aux services sociaux et au microcrédit, d'améliorer les réseaux de sécurité sociale, de développer les ressources humaines et naturelles et de tisser des liens plus étroits avec des agences de développement publiques et privées.

Le défi consistera à trouver le juste équilibre entre ces types d'actions au niveau provincial, dans un scénario socio-économique complexe. Ce faisant, il sera essentiel de faire converger les agences gouvernementales concernées, le secteur privé et la société civile. Les modes d'intervention éventuels sont les suivants et peuvent être combinés.

Aide à la stratégie de développement et gestion par le secteur public dans la NWFP. Cette action renforcera la mise en œuvre de politiques provinciales traitant plus particulièrement de la gestion du développement rural, des ressources naturelles ou des secteurs sociaux par le secteur public. L'accent sera placé sur la gestion des dépenses publiques, sur une meilleure responsabilisation et sur la garantie d'un fonctionnement efficace des partenariats public/privé afin de faciliter le financement public de services fournis par le secteur privé.

Développement rural et amélioration des moyens de subsistance dans la NWFP. Cette action impliquera les districts prioritaires, et une attention particulière sera accordée aux zones affectées par l'arrivée de réfugiés, aux moyens alternatifs de subsistance, à la stabilité dans les districts frontaliers et à l'aide en faveur du commerce et du développement dans le couloir Peshawar-Jalalabad, qui relie la NWFP et l'Afghanistan. Une approche globale garantira le rôle des gouvernements locaux et des communautés en définissant clairement des critères relatifs aux subventions disponibles et en renforçant les moyens d'accéder à ces subventions, grâce à une formation au développement des compétences. Les mesures d'aide se concentreront sur la gouvernance et sur les réformes politiques.

Développement intégré dans les districts sélectionnés du Baloutchistan. À l'instar de ce qui est prévu pour la NWFP, ces subventions cibleront des districts en difficulté. Toutefois, la situation spécifique du Baloutchistan doit être prise en considération. Elle se caractérise par une faible densité de population et par des conditions de vie rigoureuses – pénurie d'eau, disponibilité limitée de terrains fertiles et manque d'infrastructures, auxquels s'ajoute une prédisposition aux catastrophes naturelles (sécheresses, crues subites). L'accent sera placé sur la conservation des ressources

naturelles et sur la durabilité environnementale. L'innovation technologique, notamment l'utilisation de sources d'énergie renouvelable, pourrait jouer un rôle important dans ce contexte. La mobilisation communautaire et le renforcement des capacités au niveau local sont essentiels au succès de ce programme.

Aide aux régions affectées par l'arrivée de réfugiés. Cette action a pour objectif d'encourager le développement durable des régions affectées par l'arrivée de réfugiés. Elle relèvera les défis posés par le déplacement prolongé de réfugiés et par la transformation du problème des réfugiés en un enjeu de migration et d'intégration. Le financement de cette action pourra être assuré par un fonds fiduciaire multidonateurs ou par des régimes de subvention ciblés. L'octroi de fonds aux régions affectées par l'implantation de réfugiés peut aussi être utilisé comme un levier afin d'obtenir un statut juridiques durables pour les Afghans qui restent au Pakistan.

#### *3.1.2.4 Mise en œuvre*

Plusieurs dispositions d'exécution devront être mises au point pour la NWFP et le Baloutchistan afin de garantir la cohérence entre l'intervention communautaire et les programmes de réforme provinciaux et d'assurer la coordination avec les autorités provinciales. Les zones tribales sous administration fédérale (FATA) forment une entité administrative distincte au sein de la NWFP et pourront être intégrées dans le programme après l'analyse de leurs besoins.

L'amélioration de la gouvernance revêt une importance cruciale. Des dispositions d'exécution devraient contribuer à la réussite de la décentralisation au moyen d'un cadre de finances publiques amélioré et d'une meilleure exécution des budgets. Dans la mesure du possible, les projets fonctionneront grâce à un système budgétaire provincial renforcé. Afin de renforcer l'impact au niveau politique, une coopération étroite avec d'autres donateurs, en particulier les IFI, sera envisagée.

La prestation de services au niveau local relève de la responsabilité des administrations de districts et de sous-districts, dont le rôle sera renforcé au moyen d'un système de performance et de subventions conditionnées.

Étant donné les préoccupations persistantes concernant la capacité de mise en œuvre dans les districts en raison du manque de main-d'œuvre et d'une décentralisation incomplète, des modalités raisonnables devront être conclues avec les autorités locales et provinciales afin de sous-traiter une partie du travail de développement à des organisations de la société civile, en particulier pour ce qui est de la mobilisation des communautés concernées, de la sensibilisation et du soutien des capacités. Le cas échéant, les projets seront confiés à des agences spécialisées dans l'octroi de crédits et dans la formation.

#### *3.1.2.5 Questions transversales*

Il s'agit de la prévention des conflits (sécurité, désarmement et non-prolifération) et de la réduction de la pauvreté (objectifs primordiaux), de l'égalité hommes-femmes (garantir la participation des femmes), de l'environnement (programmes de gestion des ressources naturelles à étudier afin d'évaluer leur impact environnemental) et de la gouvernance (amélioration de la capacité institutionnelle au niveau local et participation accrue des collectivités). L'aide en faveur du développement rural et de

la gestion des ressources naturelles développera au maximum des synergies et des liens avec des initiatives portant sur l'éducation/les ressources humaines, les droits de l'homme et l'assistance en faveur de la société civile.

### *3.1.2.6 Risques et hypothèses*

Afin de garantir la cohérence et la durabilité, il sera essentiel de mettre en place des mécanismes de financement à donateurs multiples et d'asseoir l'autorité du gouvernement. Les risques fiduciaires devront être réduits au minimum du point de vue de la transparence de l'exécution du budget du gouvernement ou du financement des donateurs. Les activités menées sur le terrain dépendront fortement de la volonté politique des autorités locales concernées à soutenir des activités du programme. Une faible capacité institutionnelle et humaine pourrait mettre un frein à la mise en œuvre du programme, en particulier dans les régions reculées, mais des efforts spécifiques seront déployés afin de renforcer ces capacités. Dans l'ensemble, la situation politique et sécuritaire précaire dans les provinces frontalières de l'Afghanistan demeure un facteur de risque important.

### *3.1.2.7 Principaux indicateurs*

Des indicateurs de résultats seront définis durant les phases d'identification du programme. Ils tiendront compte des modalités de suivi prévues par le DSRP et pourront être: le revenu moyen (ventilé par sexe, par zone géographique et par origine ethnique), l'accès aux services sociaux, la formation, l'emploi et les créations d'entreprises, la meilleure utilisation de l'eau et des forêts et la réduction de la dégradation de l'environnement.

### *3.1.2.8 Contribution estimée de la CE*

La contribution de la CE au programme de développement rural et de gestion des ressources naturelles et à l'aide aux régions affectées par l'implantation de réfugiés afghans s'élève approximativement à 54 % des fonds disponibles pour la période 2007-2010. Les montants définitifs dépendront des besoins identifiés au cours de la phase d'identification du programme et de la capacité d'absorption des systèmes gouvernementaux, des projets ou des mécanismes multidonateurs éventuels.

### *3.1.2.9 Coordination*

Les différents volets du programme seront identifiés et conçus en étroite coopération avec les États membres de l'Union européenne actifs dans les provinces frontalières (en particulier le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas). Des programmes communs pourraient être envisagés, en coopération avec d'autres grands donateurs bilatéraux ou multilatéraux. La CE travaillera de concert avec le HCR et d'autres donateurs dans le cadre des discussions avec le gouvernement pakistanais, dans le but d'encourager des solutions durables pour les régions qui accueillent des réfugiés afghans. La mise en œuvre de programmes sera également coordonnée avec des opérations de la DG ECHO prévues au Pakistan dans le cadre de l'initiative Dipecho.

### 3.1.2.10 Calendrier indicatif

L'évaluation générale, les discussions avec le gouvernement du Pakistan et la planification commune avec les donateurs pourraient commencer dès l'identification officielle du programme, en 2006. La mise en œuvre débutera en 2007.

## 3.2 Priorité 2 – Enseignement et développement des ressources humaines

### 3.2.1 Contexte stratégique et justification

Le taux de croissance élevé enregistré par le Pakistan ces dernières années ne s'est pas encore traduit par des améliorations sensibles au niveau de la réduction de la pauvreté, de la création d'emplois et du développement social. Les indicateurs du développement humain, dont l'éducation, sont encore bien loin derrière ceux d'autres pays d'Asie du Sud. Conscient de ses piètres résultats en matière d'éducation et des répercussions de cette situation sur la croissance économique durable et sur la pauvreté, le gouvernement pakistanais a entrepris une réforme du système éducatif. Cette réforme se compose de deux volets: un remaniement fondamental du système, basé sur la réforme nationale de l'enseignement, et une réforme complète des finances publiques et de la gouvernance, accompagnée de la délégation des pouvoirs aux districts. L'intégration de l'éducation dans les *madrasas* (établissements religieux) en y introduisant des disciplines générales est un des éléments clés de la stratégie de la réforme nationale de l'enseignement.

Les dépenses publiques dans ce secteur par rapport au PIB restent les moins élevées de l'Asie du Sud et devront augmenter substantiellement si le Pakistan veut atteindre ses objectifs du millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015. Un autre défi réside dans la capacité limitée des systèmes de gestion budgétaire et publique à absorber et à mettre en œuvre les enveloppes budgétaires prévues. Les donateurs devront continuer à se concentrer sur le renforcement des capacités, sur la gouvernance et sur les finances publiques, en particulier si une approche sectorielle est adoptée. Le transfert des compétences relatives à la prestation de services sociaux de base du gouvernement provincial aux gouvernements locaux élus dans le cadre du système de décentralisation devrait accroître la responsabilisation des bénéficiaires. L'ampleur du problème, les réformes en cours et la décentralisation justifient clairement, pour la CE, la nécessité d'une aide supplémentaire en faveur de l'éducation.

Le renforcement de l'éducation est un élément crucial pour promouvoir la stabilité, la prospérité et la démocratie au Pakistan. Il sera important non seulement pour réfréner l'extrémisme, mais également pour promouvoir une main-d'œuvre flexible, bien formée afin d'accroître le potentiel de croissance du Pakistan. Le gouvernement s'est engagé dans plusieurs initiatives visant à faciliter la transition du Pakistan vers une économie de la connaissance. Parmi celles-ci figurent l'amélioration des systèmes de formation technique et professionnelle et le développement des compétences en vue de la génération de revenus, de la création d'emplois et de la croissance de la productivité dans les régions rurales.

### 3.2.2 Actions

#### 3.2.2.1 Objectifs

L'objectif général est d'améliorer l'accès universel à l'enseignement primaire et de soutenir les améliorations de la qualité de l'enseignement et le développement des ressources humaines, de manière à mieux préparer la transition du Pakistan vers une économie de la connaissance. Ces mesures amélioreront la productivité totale des facteurs et contribueront à augmenter l'emploi et la croissance économique. À moyen terme, la qualité de l'éducation contribuera également à la prévention des conflits.

Les objectifs spécifiques seront précisés au cours de la phase d'identification. Ils incluent les éléments suivants:

- contribuer à créer un cadre propice à l'amélioration de l'accès à l'éducation et à l'amélioration de la prestation de services grâce au développement continu d'un cadre politique en matière d'éducation, de planification et de gouvernance;
- améliorer le lien entre l'enseignement de base et primaire et les autres formes d'enseignement (le secondaire et le professionnel), et faciliter le développement de compétences donnant accès au marché du travail;
- renforcer l'accès des jeunes filles et des femmes à l'éducation;
- renforcer la capacité de planification, d'analyse politique et de recherche appliquée;
- améliorer la collaboration entre le secteur public et les acteurs non étatiques dans le secteur de l'enseignement.

#### 3.2.2.2 Résultats escomptés

- Progression du Pakistan vers l'objectif d'«Éducation pour tous» et amélioration des indicateurs des OMD dans le domaine de l'éducation d'ici 2015
- Renforcement de l'accès à l'éducation, en particulier des jeunes filles et des femmes, et de la capacité du système éducatif à dispenser un enseignement de qualité dans les domaines suivants: renforcement des compétences des enseignants et des chefs d'établissements; amélioration de la capacité des gouvernements locaux à dispenser des services éducatifs; renforcer le leadership et la gestion aux niveaux fédéral, provincial et des districts; amélioration des procédures de planification et de budgétisation; amélioration de la gestion financière et des procédures de passation de marchés; renforcement du rôle des parents, des communautés locales et du secteur non étatique dans l'éducation
- Amélioration de l'éducation et de la formation professionnelle dans un cadre orienté vers le marché, de manière à ce que les jeunes et les chômeurs soient mieux qualifiés pour (ré)intégrer le marché du travail et pour trouver un emploi rémunéré, productif et décent.

#### 3.2.2.3 Activités

Les activités entreprises aideront le gouvernement pakistanais à atteindre les objectifs en matière de ressources humaines et d'éducation fixés dans le Cadre de

développement à moyen terme (CDMT) pour 2005-2010 et dans le DSRP. Ces activités pourront être les suivantes.

Aide à la stratégie en matière d'éducation et de ressources humaines. La proposition consiste à fournir, dans les limites du possible, une aide budgétaire au niveau national en collaboration avec une IFI, afin d'encourager les priorités liées à l'éducation et à l'amélioration de la gouvernance dans les secteurs sociaux contenues dans le document de stratégie de réduction de la pauvreté. Elle encouragera également la consolidation du processus de décentralisation. Le gouvernement fédéral conservera un rôle clé dans la formulation des politiques, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du programme dans le secteur social et continuera à mettre en œuvre une action motivée par la demande et financée par le budget fédéral. Le projet permettra à la CE de participer à un dialogue politique dans un secteur qui revêt un intérêt stratégique pour elle. Cette action sera complétée par une aide technique visant à renforcer les capacités de planification, d'analyse stratégique et de recherche appliquée au niveau national, ainsi que par la formation de directeurs d'éducation spécialisés.

Aide en faveur de programmes éducatifs provinciaux. Les indicateurs du niveau d'éducation dans les provinces du Baloutchistan et de la NWFP figurent parmi les plus mauvais du Pakistan. La CE contribuera à la résolution de ce problème, en coopération avec d'autres donateurs, de préférence dans le cadre d'une approche sectorielle. Les actions dans ce contexte incluront la mise à disposition d'une infrastructure ciblée, le renforcement des capacités des fonctionnaires, la promotion de partenariats public/privé et le renforcement des capacités des organisations de la société civile. Elles pourront couvrir un large spectre d'activités éducatives, y compris dans l'enseignement secondaire et professionnel. L'alphabétisation des adultes et l'éducation non officielle pourront constituer d'autres éléments de l'action.

Partenariats public/privé pour l'éducation dans les régions du Nord. Sur la base de l'expérience acquise dans le cadre du projet communautaire d'éducation dans le nord du Pakistan (NPEP – Phase II), les activités seront axées sur le renforcement de la coopération entre le gouvernement et la société civile afin de mettre en place des services éducatifs efficaces. La constitution de partenariats public/privé fait partie de la stratégie gouvernementale de réforme du secteur de l'enseignement, notamment parce que le secteur privé est actuellement le segment le plus dynamique de l'éducation, et le gouvernement est totalement conscient du rôle qu'il peut jouer pour transformer les mauvais indicateurs du pays en matière d'éducation.

Les activités menées dans le domaine de l'enseignement supérieur seront financées dans le cadre de la programmation régionale en faveur de l'Asie.

#### *3.2.2.4 Mise en œuvre*

Les mécanismes et/ou partenaires de mise en œuvre seront précisés durant la phase d'identification. Les choix effectués refléteront les stratégies générales de la CE et incluront les critères suivants:

- si possible, l'aide communautaire devra s'inscrire dans une approche sectorielle, qui utilise des systèmes et procédures du gouvernement dans le contexte de son programme général de réforme, la forme d'aide privilégiée étant l'aide budgétaire;
- de préférence, l'action doit faire partie d'un régime multidonateurs, dans la mesure où une approche à donateur unique ne suffit pas à produire un impact

substantiel; elle doit influencer sur les priorités de dépense et générer un élan de réforme continu;

- il est vital de collaborer avec des institutions financières internationales (IFI). L'expérience acquise au Pakistan a montré que les réformes du secteur de l'enseignement pouvaient être rendues plus efficaces en abordant simultanément la gestion des finances et la gouvernance, deux domaines qui présentent beaucoup d'intérêt pour les IFI et où la coordination des donateurs est indispensable;
- en collaborant avec des IFI, la CE peut bénéficier d'un avantage comparatif en tant que donateur de subventions, en fournissant l'assistance technique et les capacités nécessaires à la mise en œuvre des réformes de l'enseignement;
- puisque le secteur de l'enseignement relève principalement de la compétence des gouvernements provinciaux et locaux, l'accent sera mis sur une réforme de la stratégie sectorielle provinciale et sur l'aide en faveur des districts, dans le cadre politique national. Cette action correspond à la pratique actuelle des donateurs, qui prône des interventions au niveau provincial.

#### *3.2.2.5 Questions transversales*

Une attention plus soutenue doit être accordée à l'égalité des sexes dans l'enseignement, car l'écart d'alphabétisation entre les hommes et les femmes au Pakistan se creuse au fil des ans, éloignant de plus en plus le pays des OMD. L'attention requise sera accordée à la gouvernance en tant que domaine d'action clé dans le système éducatif. L'intégration de l'éducation à l'environnement dans des programmes particuliers sera envisagée. L'éducation préventive concernant le VIH/SIDA sera intégrée à travers des conseils et à travers la formation des enseignants.

#### *3.2.2.6 Risques et hypothèses*

L'engagement du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux à atteindre les OMD relatifs à l'enseignement, l'amélioration de la gestion des finances publiques et de la gouvernance en matière d'enseignement et l'augmentation des budgets (et des dépenses) en faveur de l'enseignement public sont essentiels au succès et à la durabilité de l'action de la CE et des autres donateurs. Des risques subsistent quant aux rôles et aux responsabilités souvent flous et fluctuants des différents niveaux de pouvoir.

#### *3.2.2.7 Principaux indicateurs*

Les indicateurs spécifiques au programme seront définis durant les phases d'identification. Les indicateurs généraux seront liés aux objectifs du DSRP et aux OMD. Les indicateurs basés sur les résultats pour l'éducation pourraient inclure: l'introduction et le respect de normes de service minimal, le taux d'inscription brut, le taux de réussite, le taux d'alphabétisation, le taux moyen d'abandon, l'absentéisme des enseignants, la satisfaction à l'égard de leur travail (tous ventilés par sexe et par zone géographique), l'employabilité par rapport aux niveaux de compétences et des indicateurs relatifs à la capacité de planification et de mise en œuvre au sein des administrations des provinces et des districts et à l'utilisation efficace des enveloppes

budgétaires accordées à l'enseignement. L'incidence du VIH/SIDA pourrait être un indicateur pertinent pour ce qui est de l'éducation à la santé familiale et au bien-être.

#### *3.2.2.8 Contribution estimée de la CE*

La contribution communautaire au programme en faveur de l'enseignement et du développement des ressources humaines est estimée à 33 % du total des fonds disponibles pour la période 2007-2010. Les montants définitifs dépendront des besoins identifiés au cours de la phase d'identification du programme, de la capacité d'absorption des systèmes gouvernementaux, de l'engagement envers une réforme systématique, des dotations budgétaires réelles et des dépenses en faveur de l'enseignement (le financement des donateurs ne doit pas «détourner» les fonds publics vers d'autres secteurs) et de la maturité de la planification sectorielle, de l'harmonisation des donateurs et des programmes sectoriels au cours de la période du PIP.

#### *3.2.2.9 Coordination*

La CE est membre du groupe de donateurs pour l'éducation dirigé par le gouvernement à l'échelle fédérale et continuera activement à promouvoir des approches multidonateurs et sectorielles dans l'enseignement. Une collaboration très étroite ou des programmes communs seront envisagés avec d'autres États membres de l'UE actifs dans ce secteur (le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas) et avec d'autres grands donateurs bilatéraux ou multilatéraux, en particulier des IFI. Cette coordination se fondera sur des évaluations communes et sur la coordination à l'échelle provinciale (comme à Sindh et dans la NWFP).

#### *3.2.2.10 Calendrier indicatif*

Les préparatifs en vue des premiers éléments du programme démarreront en 2006 et se poursuivront jusqu'à la fin du PIP, la mise en œuvre devant commencer en 2007.

### *3.3 Secteur non prioritaire 1 – Développement des échanges et coopération économique*

#### *3.3.1 Contexte stratégique et justification*

Le DSP prévoit un soutien continu en faveur d'une assistance technique liée au commerce et une coopération commerciale et économique renforcée entre l'Union européenne et le Pakistan. Plusieurs réformes économiques et financières ont contribué à rendre l'économie pakistanaise plus ouverte, plus libéralisée et plus propice aux investissements. La stabilité macroéconomique, qui implique une croissance économique forte, une politique monétaire judicieuse, la réduction du fardeau de la dette et l'augmentation des investissements privés, ont permis de mener à bien, à la fin 2004, la facilité du FMI pour la réduction de la pauvreté et la croissance. En dépit de ce bilan positif, il reste beaucoup à faire pour garantir que la croissance économique bénéficie bel et bien aux pauvres.

Le développement économique du Pakistan doit être maintenu à travers l'intensification des échanges commerciaux et des investissements, notamment en assurant le dynamisme et la compétitivité du secteur privé. Sur la base des leçons tirées de la première vague de programmes de coopération économique bilatérale, couplés à des programmes régionaux et à l'évaluation des besoins commerciaux, la Commission continuera à mettre en œuvre des programmes d'assistance commerciale et de coopération dans le domaine de l'économie et des investissements. Pour compléter cette action, une aide en faveur d'initiatives destinées à stimuler les activités d'exportation des PME pakistanaises sera envisagée. En ce qui concerne le commerce et les investissements, les relations avec le secteur privé doivent être développées dans le cadre de la stratégie commerciale du Pakistan. La responsabilité sociale des entreprises et les partenariats public/privé dans le domaine économique et la coopération économique doivent être encouragés.

Parallèlement à son programme bilatéral, la CE finance la coopération économique au Pakistan grâce à des programmes régionaux comme Asia-Invest (coopération entre entreprises) et Asia-Link (coopération en matière d'enseignement supérieur).

### 3.3.2 Actions

#### 3.3.2.1 Objectifs généraux et spécifiques

- Encourager l'intégration du Pakistan dans le système commercial multilatéral ainsi que la coopération commerciale en Asie du Sud
- Encourager la contribution du commerce, des investissements et des entreprises à la création de revenus et de meilleures perspectives d'emplois, tout en prenant en considération la dimension sociale de la mondialisation
- Promouvoir la coopération entre l'UE et le Pakistan dans le domaine de l'économie et des investissements
- Contribuer au développement de PME dynamiques, compétitives et orientées vers l'exportation

#### 3.3.2.2 Résultats escomptés

- Intensification du commerce régional entre le Pakistan et d'autres pays d'Asie du Sud
- Hausse des échanges commerciaux, des investissements et des relations commerciales entre l'Europe et le Pakistan
- Augmentation des moyens des représentants du secteur public et du secteur privé en matière de commerce, d'investissement et de responsabilité sociale des entreprises
- Amélioration du cadre réglementaire pour le commerce et l'investissement, associé à un environnement plus compétitif et à une meilleure création d'emplois
- Accroissement de la croissance et de la productivité du secteur des PME à travers l'augmentation des exportations, l'intensification de l'innovation et la qualification de la main-d'œuvre.

### 3.3.2.3 *Activités*

Programme pour le commerce et l'investissement. Les activités d'assistance technique liée au commerce seront basées sur les leçons tirées du premier grand programme de coopération bilatérale lancé dans ce secteur en 2004 et de l'évaluation des besoins commerciaux effectuée en 2005. L'accent devrait être placé sur l'aide en faveur (i) du développement et de la mise en œuvre de la stratégie commerciale à moyen terme du gouvernement pakistanais, conformément au DSRP et au CDMT; (ii) de l'agenda de Doha pour le développement, notamment le renforcement des capacités, le dialogue politique et sectoriel sur des enjeux clés tels que les DPI, les normes et la qualité, le commerce agricole et les services, l'industrie textile, la facilitation des échanges, les investissements et la diversification des exportations; (iii) de la coopération commerciale régionale et bilatérale. Parmi les activités visant à soutenir la coopération commerciale entre l'UE et le Pakistan pourraient figurer le renforcement des PME orientées vers l'exportation, la promotion de la création d'entreprises par les femmes et les jeunes et des meilleures pratiques d'entreprise, notamment en matière de responsabilité sociale, et l'identification de nouvelles perspectives d'investissements.

### 3.3.2.4 *Mise en œuvre*

Les projets de coopération commerciale seront mis en œuvre dans le contexte du CDMT et des politiques sectorielles concernées. La possibilité de lancer un programme bilatéral ou de travailler dans le cadre d'une facilité régionale doit être étudiée.

### 3.3.2.5 *Questions transversales*

Les questions transversales décrites dans le DSP – égalité des sexes, droits de l'homme, y compris les normes de travail fondamentales, gouvernance et environnement – seront intégrées dans les projets.

### 3.3.2.6 *Risques et hypothèses*

La Commission devra veiller à ce que le gouvernement pakistanais coopère étroitement et s'approprie les programmes de coopération économique dans les secteurs qui ont jusqu'ici manqué de politiques sectorielles claires et de fonds suffisants au niveau fédéral. La Commission devra travailler la main dans la main avec les autres donateurs importants afin de garantir l'efficacité et l'harmonisation des donateurs et de veiller à ce que le gouvernement contracte des engagements fermes.

### 3.3.2.7 *Principaux indicateurs*

Des indicateurs spécifiques au programme seront définis durant les phases d'identification. Les indicateurs relatifs aux programmes sur le commerce et les PME sont (i) l'augmentation des échanges et des investissements entre le Pakistan, d'autres pays d'Asie du Sud et l'UE; (ii) la hausse du taux d'emploi, notamment dans les secteurs d'exportation; (iii) le renforcement de la capacité institutionnelle et humaine dans les secteurs public et privé en matière de commerce et de coopération

commerciale et économique; (iv) l'amélioration de la compétitivité des PME dans le secteur de l'exportation.

#### *3.3.2.8 Contribution estimée de la CE*

En moyenne, la contribution de la CE aux activités de coopération économique est estimée à 6,5 % des fonds disponibles pour la période de référence 2007-2010.

#### *3.3.2.9 Coordination avec les États membres et les autres donateurs*

Une coordination efficace sera garantie à l'aide des groupes de coordination des donateurs existants, tels que ceux concernés par le commerce et la réduction de la pauvreté. En outre, un nouveau groupe de donateurs pour les PME sera créé sur l'initiative de la CE. Les réunions régulières des conseillers économiques de l'UE sont un autre exemple de coordination active avec les États membres.

#### *3.3.2.10 Calendrier indicatif*

Les préparatifs en vue des premiers volets du programme démarreront en 2006 et se poursuivront jusqu'à la fin du PIP, la mise en œuvre étant prévue pour le début 2007.

### *3.4 Secteur non prioritaire 2 – Démocratisation et droits de l'homme*

#### *3.4.1 Contexte stratégique et justification*

En dépit de l'adoption de certaines mesures positives par le gouvernement pakistanais dans le domaine des droits de l'homme et de la priorité accordée aux réformes du système judiciaire, des préoccupations subsistent quant à l'accès à la justice des groupes vulnérables de la société, parmi lesquels les femmes, les enfants et les minorités religieuses et/ou ethniques et tribales. Les femmes éprouvent des difficultés à affirmer leurs droits et à obtenir leur émancipation sociale et économique dans une société patriarcale et féodale. La plupart d'entre elles manquent d'éducation pour défier la discrimination basée sur le sexe. Une fausse idée sociale concernant le rôle et les droits des femmes a rendu difficile la révision des lois et des pratiques partiales à leur égard dans la fonction publique. Les femmes ignorent les recours dont elles disposent ou sont réticentes à employer des mesures judiciaires complexes et onéreuses. Pour améliorer cette situation, elles doivent avoir confiance en leurs droits et accéder à des moyens efficaces de réparation.

La Commission soulèvera les questions relatives à la protection de l'enfance au sens large, en ce compris la violence, les abus, l'exploitation et la discrimination. Cette mesure devrait se baser sur les activités menées dans le cadre du document stratégique précédent sur le travail des enfants et les problématiques associées, comme la traite des enfants, le travail non rémunéré et la justice pour enfants.

Les minorités du Pakistan continuent de faire l'objet de discriminations, qui peuvent revêtir la forme de l'application disproportionnée de certaines lois, notamment celles relatives au blasphème et les lois *hudoood*.

La Commission européenne soutient de plus en plus la démocratisation au Pakistan à partir de ses lignes budgétaires thématiques (Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme) et en soutenant le processus électoral (mission d'observation électorale de 2002 et PIP pour 2006). Il est important de maintenir cet engagement à long terme afin de jeter des bases plus stables pour le développement démocratique au niveau structurel et humain. Les élections de 2007 désigneront les nouveaux représentants des assemblées nationale et provinciales, qui pourraient avoir besoin d'aide afin d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences en matière de développement, de gestion et d'affaires publiques. Au niveau local, la Commission européenne a réitéré son intérêt pour le soutien au processus de décentralisation. L'autonomisation des organes locaux a aussi contribué positivement au renforcement du processus de démocratisation en renforçant l'implication des citoyens dans les affaires publiques locales. L'attribution de sièges à des femmes dans les organes publics locaux a également contribué à renforcer la démocratisation en encourageant l'émancipation politique des femmes et, partant, en promouvant leurs droits et leur rôle dans la société. Malheureusement, les conseillers élus sont souvent dépourvus des compétences et des connaissances nécessaires à l'exercice de leur fonction, ce qui conduit à un gaspillage des fonds de développement octroyés aux districts, à l'inexploitation de possibilités de développement, à la mise à l'écart des conseillers illettrés et à l'échec de la mise sur pied de forums d'interaction avec les citoyens. Une formation est requise pour renforcer les capacités des conseillers, de manière à ce qu'ils puissent travailler efficacement.

Sur le thème de la démocratisation et des droits de l'homme, les principaux domaines d'activité seront a) l'accès des groupes vulnérables à la justice et b) le renforcement du processus de décentralisation en améliorant les capacités des représentants élus.

### 3.4.2 Actions

#### 3.4.2.1 Objectifs

##### L'accès des groupes vulnérables à la justice

L'objectif premier de cette action consiste à favoriser l'accès à la justice des groupes vulnérables de la société, en particulier des femmes, des enfants et des minorités religieuses et/ou ethniques et tribales. Des objectifs spécifiques seront définis durant la phase d'identification. Ils incluront:

- la création d'un cadre sain et positif au sein duquel les groupes vulnérables pourront affirmer leurs droits;
- la révision de la législation nationale et le soutien à l'élaboration d'une stratégie nationale visant à intégrer les droits des femmes dans toutes les politiques;
- l'aide à des mécanismes prévoyant un accès aisé des groupes vulnérables à la justice.

##### L'amélioration des capacités des représentants élus

L'objectif général consiste à encourager la démocratisation.

Des objectifs spécifiques seront déterminés au cours de la phase d'identification, notamment:

- améliorer la qualité du travail réalisé par les représentants élus;
- améliorer la qualité des projets et des services conçus et/ou adoptés par les représentants élus;
- renforcer l'émancipation politique des femmes;
- accroître la protection et la promotion des droits de l'homme;
- améliorer l'interaction entre le secteur privé et le secteur public.

#### 3.4.2.2 Résultats escomptés

##### i) Accès des groupes vulnérables à la justice

- Sensibilisation aux droits des femmes
- Révision des lois sujettes à controverse
- Maintien des droits des groupes vulnérables en tête de la liste des priorités du gouvernement
- Recherche de solutions alternatives pour résoudre les litiges
- Utilisation plus confiante par les groupes vulnérables des mécanismes dont ils disposent pour exercer leurs droits
- Réduction du nombre d'affaires de droit familial en cours devant les tribunaux

##### ii) Amélioration des capacités des représentants élus

- Amélioration des capacités techniques et d'encadrement des représentants élus
- Implication renforcée des femmes dans les affaires locales
- Utilisation appropriée des fonds publics et multiplication des projets relatifs au développement et aux droits de l'homme
- Création d'un forum efficace et durable et/ou d'un mécanisme d'interaction entre les représentants élus et la société civile

#### 3.4.2.3 Activités

##### i) Accès des groupes vulnérables à la justice

- Lancement d'une campagne de sensibilisation massive aux droits des groupes vulnérables
- Soutien aux institutions nationales dans la promotion des droits des groupes vulnérables et de leur accès à la justice
- Aide à la mise en place de mécanismes alternatifs de résolution des litiges

##### ii) Amélioration des capacités des représentants élus

- Formation des représentants élus à la gestion générale, aux finances publiques, aux projets de développement et à toute autre matière jugée nécessaire
- Cours d'alphabétisation pour les conseillers
- Sensibilisation des représentants élus aux enjeux relatifs à la démocratie et aux droits de l'homme
- Fourniture de matériel aux représentants élus afin de les aider à exercer leurs fonctions
- Création de plates-formes ou de mécanismes d'interaction avec la société civile

#### *3.4.2.4 Mise en œuvre*

Les dispositions précises relatives à la mise en œuvre et les partenariats seront finalisés pendant la phase d'identification du programme en 2006-2007. Les principaux acteurs du programme d'accès des groupes vulnérables à la justice seront le ministère du droit et de la justice, le ministère du développement des femmes, le Bureau national de reconstruction et la société civile. Concernant les activités dans le domaine de la responsabilisation, il s'agira du Bureau national de reconstruction et du ministère de développement des femmes. La CE s'efforcera de créer des partenariats avec d'autres donateurs actifs dans le domaine de l'accès à la justice et de la démocratisation (par exemple la BAD, le PNUD, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'USAID). Une attention particulière sera accordée à l'initiative d'émancipation de la société civile du DFID, qui partage certains objectifs communs avec le PIP.

#### *3.4.2.5 Questions transversales*

La bonne gouvernance et l'égalité hommes-femmes seront des enjeux transversaux des initiatives destinées à garantir une gestion responsable, efficace et transparente des affaires publiques pour toutes les actions proposées dans ces programmes. Fournir aux pauvres un accès plus simple à la justice et à leurs représentants élus pour que ceux-ci relaient leurs besoins leur permettra d'affirmer leurs droits et d'obtenir une aide. L'émancipation politique des femmes contribuera à inscrire leurs besoins et leurs droits parmi les priorités politiques locales ou à améliorer leur image. Du point de vue de la prévention des conflits, un système électoral et judiciaire équitable et transparent contribuera à renforcer la stabilité politique du pays à long terme et, partant, à réduire le risque de conflits et de crises sociopolitiques.

#### *3.4.2.6 Risques et hypothèses*

L'engagement du gouvernement en faveur de l'examen des aspects sensibles des droits des groupes vulnérables et du renforcement du processus démocratique et des institutions dans le pays constitue une hypothèse sous-jacente et condition préalable à la mise en œuvre du programme. Les risques résident dans la réaction des représentants élus à l'aide étrangère et dans la résistance culturelle aux améliorations dans le sens d'une plus grande participation des femmes. Dans le cas de l'assistance aux conseillers, les provinces devront également être informées et impliquées d'une façon ou d'une autre pour désamorcer la résistance au processus de décentralisation.

#### *3.4.2.7 Principaux indicateurs*

Des indicateurs spécifiques au programme et orientés sur les résultats seront définis durant les phases d'identification. Les indicateurs relatifs à l'accès des groupes vulnérables à la justice incluront:

- la diminution du nombre de violations des droits des groupes vulnérables;
- la réforme de la législation discriminatoire vis-à-vis des femmes;
- la diminution du nombre de cas de détentions provisoires;
- la mise en place de mécanismes destinés à fournir un accès à la justice.

Les indicateurs relatifs au renforcement des capacités des représentants élus pourront inclure:

- l'adoption de décisions et de résolutions, le volume des dépenses et le nombre de projets engagés par les assemblées et les conseils;
- l'inscription des droits et des besoins des femmes à l'ordre du jour des assemblées et des conseillers;
- le taux de participation des femmes candidates aux prochaines élections, et surtout le nombre de femmes élues;
- le niveau de coopération entre les représentants élus et la société civile.

#### *3.4.2.8 Contribution estimée de la CE*

Ce secteur non prioritaire bénéficiera d'une proportion approximative de 6,5 % des fonds disponibles au titre du PIP.

#### *3.4.2.9 Coordination*

La Commission européenne travaillera en étroite collaboration avec les autorités concernées, à savoir le ministère du développement des femmes, la commission nationale sur le statut des femmes, le ministère du droit et de la justice, le ministère de l'intérieur et le Bureau national de reconstruction.

La coopération avec les autres donateurs et les agences multilatérales engagés dans les programmes relatifs à l'accès à la justice et à la démocratisation sera recherchée. La Commission continuera de nouer des contacts avec tous les donateurs concernés à travers des réunions de coordination régulières organisées sur place.

La Commission garantira la pleine cohérence entre le programme proposé et l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme. Des efforts particuliers seront également consentis afin de coordonner les activités financées par la CE avec la stratégie communautaire locale dans le domaine des droits de l'homme.

#### *3.4.2.10 Calendrier indicatif*

La première phase de ce programme correspondra au premier PIP afin de renforcer le système de médiation et de garantir les efforts continus qui sont nécessaires pour modifier les attitudes au sein de la société.

### *3.5 Secteur non prioritaire 3 – Lutte contre le blanchiment d'argent*

#### *3.5.1 Contexte stratégique et justification*

La résolution 1373 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, impose diverses obligations à tous les pays afin d'empêcher et d'éradiquer le financement du terrorisme, de prendre des sanctions adéquates en cas de délits terroristes, de refuser d'abriter des terroristes et de coopérer avec d'autres pays aux procédures pénales ou aux enquêtes concernant des actes terroristes. La résolution a également créé le Comité contre le terrorisme (CCT) du Conseil de sécurité des Nations unies, qui contrôle la mise en œuvre des activités de lutte contre le terrorisme.

Dans ses conclusions du 22 juillet 2002, le Conseil «Affaires générales» a mis l'accent sur la nécessité pour l'Union européenne d'assister les pays tiers dans l'accomplissement de leurs obligations relevant de la résolution 1373. Une première mission d'évaluation au Pakistan, à laquelle ont pris part des experts des États membres, a été déployée en janvier 2003 et a donné lieu à la sélection d'activités éligibles à l'assistance de la Commission, en particulier dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent.

Dans ce domaine, le gouvernement pakistanais souhaite être assisté dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une législation appropriée en vue de créer une cellule de renseignement financier. La stratégie du gouvernement vise à renforcer le système juridique et institutionnel en y impliquant les organes de réglementation financière, les services de police et le secteur judiciaire. La Banque nationale du Pakistan, les ministères de l'intérieur et des finances, la Commission des valeurs et des changes et le Bureau national de comptabilité jouent tous un rôle dans ce contexte. Un groupe de travail contre le blanchiment d'argent, composé de représentants des diverses institutions, a été mis en place afin de créer un cadre juridique efficace relatif au blanchiment d'argent. Un projet de loi a également été préparé.

### 3.5.2 Objectif

Contribuer aux efforts déployés par les autorités pakistanaises pour mettre en œuvre la résolution 1373.

### 3.5.3 Résultats escomptés

- i) Renforcement des capacités des institutions pakistanaises, développement des relations et des échanges d'informations avec des organismes européens de lutte contre le financement du terrorisme et des activités criminelles y afférentes (drogue, trafic d'armes, traite d'êtres humains)
- ii) Renforcement de l'intégrité générale et de la réputation du secteur financier pakistanais

### 3.5.4 Activités

- i) Aide à la création d'une cellule de renseignement financier
- ii) Étude des politiques dans le domaine du financement du terrorisme et assistance à la consolidation du cadre juridique, dans la ligne des objectifs des recommandations internationales. Renforcement de la capacité institutionnelle et réglementaire à mettre en œuvre l'acquis international
- iii) Assistance au développement international des institutions concernées, à savoir la Commission des valeurs et des changes et la Banque nationale du Pakistan, en tenant compte des équipements disponibles et du niveau de compétence du personnel
- iv) Identification de fonctionnaires à former sur place ou en Europe. Cela impliquera une discussion et la préparation d'un programme de formation avec des experts et des institutions sélectionnés.

### 3.5.5 Mise en œuvre

La coordination des activités opérationnelles incombera à la division des affaires économiques, au ministère des finances et au ministère des affaires étrangères afin de garantir la cohérence avec les impératifs de sécurité du Pakistan et de l'ONU. Il est essentiel de maintenir les contacts avec les autres donateurs, notamment les États membres de l'UE, les États-Unis, l'Australie, la Banque mondiale et la BAD.

### 3.5.6 Risques et hypothèses

L'engagement soutenu du gouvernement à lutter contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent est une condition préalable à cette activité. Cela concerne en particulier l'élaboration et la mise en œuvre de la législation pertinente, mais également la coopération totale des organismes gouvernementaux concernés, représentés au Comité national.

Coordination efficace des donateurs, avec un consensus sur les objectifs et les moyens de procéder.

Cohérence de l'approche avec les contributions des divers organismes régionaux concernés.

Adoption d'une loi portant création du Comité national et de la cellule de renseignement financier.

### 3.5.7 Principaux indicateurs

Les indicateurs sont la mise en place d'une stratégie consolidée de renseignement financier et du cadre juridique nécessaire, le nombre de personnes formées et l'amélioration des capacités à mener des enquêtes sur les transactions suspectes.

### 3.5.8 Contribution estimée de la CE

Ce secteur non prioritaire bénéficiera d'une proportion approximative de 1 % des fonds disponibles au titre du PIP.

Calendrier indicatif

Trois ans

## 4. ALIGNEMENT, HARMONISATION ET CONSULTATION

### 4.1 *Dialogue avec le gouvernement / Alignement sur les politiques nationales*

La majorité des donateurs au Pakistan, dont la CE, alignent leurs stratégies de coopération sur le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), qui repose sur quatre piliers: (i) atteindre une croissance économique générale axée sur l'économie rurale, (ii) améliorer la gouvernance et consolider la décentralisation, (iii) investir dans le capital humain et garantir des services sociaux de base, (iv) cibler les pauvres et les personnes vulnérables. Le DSP et le PIP sont totalement compatibles avec cette stratégie et répondent à tous ces objectifs, la CE se concentrant sur l'économie rurale dans les provinces frontalières et sur le capital humain.

Les défis à relever dans l'immédiat concernent la mise en œuvre du DSRP dans les provinces afin qu'il devienne un document de référence pour la prise de décisions au niveau du gouvernement central, du gouvernement provincial et des districts. La CE insiste pour que le DSRP et le cadre quinquennal de développement à moyen terme du gouvernement (CDMT) soient mieux alignés et fassent l'objet d'un suivi plus cohérent. Le CDMT pour 2005-2010 est centré sur la croissance économique, en particulier par le développement des infrastructures, des ressources humaines et de la technologie. Sur ce plan, la CE dispose – en tant que donatrice de subventions – d'un avantage comparatif quant à l'accent mis sur les ressources humaines.

Le PIP proposé correspond aux besoins du pays identifiés par le gouvernement lors des discussions officielles et informelles et dans les réponses aux questions posées lors du forum de 2005 sur le développement du Pakistan. L'orientation future du programme de la CE est également abordée depuis janvier 2005 dans le cadre des discussions avec la division des affaires économiques du ministère des finances à Islamabad. Les grandes lignes du PIP ont été débattues pour la première fois en juin et juillet 2005.

### 4.2 *Les consultations avec la société civile*

La CE est attentive à la contribution particulière des ONG et des acteurs non étatiques, notamment les partenaires sociaux, au développement socio-économique du Pakistan. En conséquence, la stratégie de coopération entre la CE et le Pakistan attache de plus en plus d'importance à l'engagement de la société civile. Des consultations continues sont organisées avec différents acteurs clés de la société civile, notamment les ONG humanitaires et de développement, les groupes de défense des droits de l'homme, les entreprises privées et les employeurs, les médias et les universités.

Une convention consultative d'ONG et d'acteurs non étatiques, à laquelle ont participé plus de 300 organisations provenant de tout le pays, a étudié et débattu plusieurs thèmes liés à la durabilité des interventions financées par la CE dans le domaine social. Simultanément, d'autres consultations ont été organisées au sujet des priorités du programme de développement de la société civile pakistanaise et des futurs programmes potentiels d'assistance communautaire. Ont pris part à ces consultations de grandes ONG pakistanaises, comme Shirkat Gah (une organisation de défense des droits de la femme), Strengthening Participatory Organisation (une

organisation active dans le développement de la société civile), la Fondation Aga Khan, le Centre de ressources des ONG, le partenariat Asie du Sud - Pakistan, les organisations partenaires de l'IEDDH, des ONG européennes et d'autres organisations partenaires, des membres de l'élite intellectuelle et des religieux.

#### *4.3 L'harmonisation et la coordination avec les États membres et les autres donateurs*

En plus des efforts qu'elle déploie afin de renforcer l'efficacité de son aide, la Commission européenne s'est engagée à respecter la déclaration de Paris sur l'alignement et la coordination des politiques et l'harmonisation des procédures. Les conclusions du Conseil de novembre 2003 prévoyaient l'élaboration de feuilles de route européennes sur l'harmonisation dans tous les pays. En étroite coopération, la présidence de l'UE et la Commission sont occupées à adopter des mesures proactives à cet effet (voir l'annexe 5.2).

La coordination permanente entre les donateurs est une condition préalable à l'amélioration de l'efficacité de l'aide. Plus de dix groupes thématiques officiels et non officiels de coordination des donateurs ont été créés. La délégation de la Commission européenne participe activement à ce processus, qui implique des groupes sectoriels de donateurs dans les domaines de l'enseignement, de l'environnement et de la sylviculture, l'INGAD (un groupe de donateurs internationaux qui lutte en faveur de l'égalité des sexes et du développement au Pakistan) et des groupes consacrés aux droits de l'homme, à la politique commerciale, au microfinancement, aux services financiers et à la gouvernance.

La mise en place d'un mécanisme de coordination des donateurs à haut niveau sous l'autorité du gouvernement pour surveiller la mise en œuvre du DSRP est une évolution encourageante. Elle va de pair avec une meilleure coordination formelle et informelle des donateurs, qui a déjà amélioré la cohérence du dialogue politique avec le gouvernement.

Les États membres de l'Union européenne organisent régulièrement des réunions de coordination au niveau national. Cependant, sur les 16 États membres représentés au Pakistan, seuls quelques-uns fournissent une aide au développement de grande envergure, en particulier le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas. D'autres apportent leur contribution au moyen d'une action plus limitée et de microprojets. En coopération étroite avec la présidence de l'UE, la CE prépare actuellement une feuille de route en vue d'une meilleure harmonisation.

#### *4.4 Les consultations avec les autres parties prenantes*

Le PIP a été élaboré en interaction étroite et permanente avec les autres agences donatrices actives au Pakistan, dont des donateurs bilatéraux animés par une même sensibilité, des agences de l'ONU, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement. Certaines ONG internationales ont également apporté leur contribution précieuse et leur expérience à la préparation de la stratégie communautaire pour l'année à venir.

## 5. INFORMATIONS RELATIVES AUX PROJETS EN COURS

S. n°	Projet n°	Titre	Date de début	Date de fin	Engagement (€)
1	ASIE/2002/002-468	Programme éducatif pour le nord du Pakistan	08.05.03	08.05.08	20 000 000
2	ASIE/2002/002-470	REACH OUT II – «Programme intégré national de santé et de médication pour les consommateurs de drogue au Pakistan»	01.04.03	01.04.07	993 360
3	ASIE/2000/002-582	Institut pour le développement éducatif	31.05.01	31.05.07	10 000 000
4	ASIE/2002/002-640	Programme de réforme sectorielle des services financiers	22.05.02	21.06.07	50 000 000
5	DDH/2002/002-697	Microprojets 2002 pour la démocratie et les droits de l'homme au Pakistan	01.04.05	01.04.06	500 000
6	DDH/2001/002-887	Microprojets, délégation au Pakistan	01.07.04	30.06.05	500 000
7	ASIE/2001/002-966	Renforcement des services aux élèves	01.10.03	31.12.09	22 900 000
8	ASIE/2003/005-718	Assistance technique liée au commerce	09.06.04	31.12.06	5 000 000
9	DDH/2003/005-957	B7-701 microprojets IEDDH 2003, Pakistan	--	--	500 000
10	ASIE/2004/006-071	Mécanisme de coopération en faveur des petits projets UE-Pakistan	01.06.05	31.12.06	970 000
11	DDH/2004/016-752	19 04 03 microprojets IEDDH 2004, Pakistan	--	--	435 000
12	DDH/2005/017-239	Microprojets 2005 - Campagnes 2 et 4 pour le Pakistan	--	--	745 000
13	ASIE/2004/090-425	LEGOV - Renforcer la législation pour faciliter la gouvernance électronique au gouvernement du Pendjab, Pakistan	01.12.04	01.12.05	200 000
14	ASIE/2004/090-991	Amélioration de la qualité de vie des habitants et des éboueurs au moyen de la gestion durable des déchets	01.01.05	01.01.07	633 330
15	ASIE/2005/100-938	Développement des ressources humaines pour le secteur des médias graphiques du Pakistan	01.05.05	07.05.06	135 809
16	FOOD/2000/047-252	Contrôle de la prévention d'urgence des maladies animales transfrontalières	23.07.01	22.06.05	1 800 000
17	ONG-PVD/2000/011-397	Province frontalière du Nord-Ouest/Zones tribales sous administration fédérale – Programme général de soins oculaires, Pakistan	01.07.99	01.01.05	500 000
18	ONG-PVD/2000/011-415	Projet concernant les latrines et l'hygiène, Pendjab, Pakistan			219 161
19	ONG-PVD/2000/011-641	Centre de réinsertion des enfants qui travaillent – Réinsertion des enfants qui travaillent au moyen de la formation des compétences au Pakistan	01.01.01	01.07.05	140 425
20	ONG-PVD/2001/011-764	Programme en faveur de l'eau et de l'hygiène au Cashmir, Pakistan	12.01.02	11.01.06	662 416
21	ONG-PVD/2001/011-822	Émancipation des travailleurs vulnérables au Pakistan	01.04.01	31.03.06	1 366 580
22	ONG-PVD/2003/019-881	Amélioration de la santé et des droits reproductifs des citoyens nécessiteux: Kohāt, Pakistan	01.05.03	30.04.07	737 153
23	ONG-PVD/2003/020-028	Lutte contre la pauvreté dans les communautés côtières du Pakistan	01.03.03	01.03.07	731 250
24	ONG-PVD/2004/064-439	Programme d'amélioration des bâtiments et des constructions (BACIP) – Formation des entrepreneurs et création d'emplois – Pakistan	02.09.04	31.03.08	211 527
25	ONG-PVD/2004/066-459	Mise à disposition et utilisation de services abordables et de qualité et d'informations concernant la santé génésique et sexuelle parmi les femmes, les hommes et les jeunes mal informés et marginalisés des districts de Swat et de Quetta, Pakistan	11.12.04	10.12.08	690 140
26	SANTE/2003/048-644	Mise en place d'approches fondées sur les droits vis-à-vis du VIH/SIDA au Pakistan – Projet national de renforcement des capacités de la société civile	01.01.04	31.12.06	3 302 262
27	SANTE/2004/080-494	Projet de soins de santé génésique des femmes, Kânpur	01.04.05	31.03.08	1 433 724
28	SANTE/2005/101-571	Amélioration du dépistage et du traitement de la tuberculose au Baloutchistan	01.06.05	31.05.08	2 562 973
29	SANTE/B7-6312/2001/0466	Projet de recherche appliquée et de formation sur la maternité sûre	01.11.02	30.10.05	1 492 037
30	B7-701/2003/092	Renforcement de la participation de la société civile à la promotion et à la défense des droits des travailleurs	02.03.04	02.03.07	793 010
31	B7-701/2003/015	Lutte contre la discrimination et la violence à l'encontre des femmes au Pakistan	22.05.04	22.05.07	763 134
32	B7-701/2003/171	Réseau d'ONG de défense des droits des femmes et des enfants	09.03.04	09.03.06	748 080
33	B7-703/2001/0386	Création d'une unité de protection en Afghanistan et au Pakistan	15.03.02	14.06.05	368 425
<b>TOTAL</b>					<b>132 034 796</b>

### 5.1 *Liste des programmes et des projets géographiques, thématiques et horizontaux pour 2002-2006*

### 5.2 *Feuille de route pour l'harmonisation*

À la suite de la décision adoptée en novembre 2004 par le Conseil «Affaires générales et relations extérieures»), la Commission encourage activement l'élaboration d'une feuille de route communautaire pour l'harmonisation des donateurs au Pakistan, en étroite collaboration avec le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Allemagne, qui sont tous des membres actifs du groupe sur l'harmonisation des donateurs, nouvellement créé sous l'égide du groupe de travail sur la réduction de la pauvreté. La Commission assure actuellement la vice-présidence de ces deux groupes, ce qui est un signe de son attachement au rôle de premier plan qu'elle entend jouer dans l'alignement et l'harmonisation des donateurs. L'intention est d'élaborer, en coopération avec la division des affaires économiques du ministère des finances, une feuille de route qui énonce des principes communs et des mesures pratiques. Le gouvernement allemand soutient le processus à travers un projet visant à renforcer la capacité de coordination des donateurs du gouvernement du Pakistan.

### 5.3 *Réunions avec les États membres de l'UE en vue de l'élaboration du PIP*

- Présentation des grandes lignes du DSP/PIP aux conseillers en développement de l'UE à Islamabad le 5 juillet 2005 – Le compte rendu de la présidence (Royaume-Uni) est disponible.
- Présentation des grandes lignes du DSP/PIP aux chefs de mission, suivie d'une discussion, à Islamabad le 12 juillet 2005 – Le compte rendu de la délégation est disponible.
- Débat au cours de la réunion des conseillers en développement de l'UE le 8 septembre 2005 – Le compte rendu de la présidence est disponible.